

A N N A L E S
BRETAGNE
PAYS DE L'OUEST

Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest

Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine

110-2 | 2003

Varia

La pastorale d'un prêtre breton dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : les sermons de René Cavarro de Kergorre, premier recteur du Croisic

Nolwenn Juhel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1416>

DOI : 10.4000/abpo.1416

ISBN : 978-2-7535-1490-4

ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 20 juillet 2003

Pagination : 77-109

ISBN : 978-2-86847-874-0

ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Nolwenn Juhel, « La pastorale d'un prêtre breton dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : les sermons de René Cavarro de Kergorre, premier recteur du Croisic », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 110-2 | 2003, mis en ligne le 20 juillet 2005, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1416> ; DOI : 10.4000/abpo.1416

La pastorale d'un prêtre breton dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : les sermons de René Cavaro de Kergorre, premier recteur du Croisic

Nolwenn Juhel

Étudiante, université de Nantes

La petite ville portuaire du Croisic, forte de ses privilèges obtenus successivement des ducs de Bretagne puis des rois de France, exerce de surcroît une tutelle sur les deux autres bourgs de « l'île de Batz » – Batz et Le Pouliguen – en ce qui concerne le pouvoir civil¹. C'est donc fort logiquement que la ville se sépare, par un décret daté du 5 mai 1763, de la paroisse de Batz dont elle était jusque-là une trêve, pour devenir une des paroisses du diocèse de Nantes. Le nouveau recteur est René Cavaro de Kergorre, un prêtre issu d'une famille de la bourgeoisie croisicaise qui a déjà accompli l'ensemble de sa « carrière ecclésiastique » au Croisic. Il y demeure jusqu'à sa mort en 1789, s'acquittant avec soin de sa tâche administrative et pastorale. Le Père Cavaro entre en fonction à un moment où la Bretagne, comme toute la France, a pleinement assimilé la réforme catholique issue du concile de Trente, mais cette seconde moitié du XVIII^e siècle correspond également aux débuts d'une certaine déchristianisation : on assiste ainsi à un tiédisme général de la pratique religieuse bretonne², les courants de pensée du siècle – le Quesnellisme mais aussi les Lumières, que le courant de l'*Aufklärung* catholique combat avec leurs propres armes : raison, rationalité, utilité pour le bonheur des peuples³ – pénètrent le diocèse de Nantes.

Toutes ces évolutions, qui touchent le clergé paroissial comme les simples fidèles, peuvent être appréhendées par le biais d'un corpus documentaire longtemps sous-exploité : celui des sermons, qui permettent d'éclairer tout à la fois l'état d'esprit du représentant de l'Église ensei-

1. OGEE, Jean, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, article « Le Croisic », Rennes, Mellieux libraire-éditeur, 1843.

2. MINOIS, Georges, *Nouvelle histoire de la Bretagne*, Fayard, 1992, p. 223.

3. FERRONE, Vincenzo, ROCHE, Daniel (dir.), *Le Monde des Lumières*, Fayard, 1999, p. 236.

gnante, et la mentalité religieuse de ses paroissiens. Or, René Cavaro de Kergorre a constitué un recueil manuscrit de cent dix-neuf sermons, répartis en six cent soixante-six pages⁴, intitulé *Annonces des fêtes principales, mystères et dimanches de l'année en forme de prênes, y jointes quelques instructions propres et convenables aux temps et au lieu*, probablement rédigé entre 1765 et 1768. Il s'agit d'une prédication d'une grande richesse, nourrie de théologie, enracinée dans l'Écriture et la patristique, éclairée par la Tradition et l'histoire, qui résulte assurément de lectures vastes et variées ajoutées à une solide instruction. Malgré cette érudition, le discours est cependant bien adapté à la capacité de son auditoire : durée réduite des sermons – dix à quinze minutes –, style simple et familier.

Les sermons du recteur du Croisic nous font entendre de quelle manière est transmis le message évangélique dans les dernières décennies de l'Ancien Régime en Bretagne⁵. René Cavaro adapte-t-il le discours classique de la réforme catholique aux idées nouvelles ? Semble-t-il inquiet face à un éventuel éloignement de ses paroissiens vis-à-vis de l'Église ? On peut aussi se demander s'il est touché par la doctrine janséniste qui a connu un fort impact dans cette partie du diocèse de Nantes, ou même s'il n'appartient pas à la minorité des prêtres progressistes, attentifs et favorables aux idées des Lumières. Afin de répondre à ces questions, il convient d'observer tout d'abord quel message évangélique transmet le Père Cavaro lors du prône dominical et à l'occasion des fêtes d'obligation ; puis nous verrons en quoi il développe par tout un aspect de sa pastorale, un discours classique, solidement ancré dans la doctrine et les dogmes catholiques hérités des siècles précédents.

La « pastorale de la peur »⁶

L'Église enseignante du XVIII^e siècle, pour mieux conduire les fidèles vers le salut individuel, s'emploie à provoquer chez eux des terreurs salutaires, propres à les inciter à convertir leur mode de vie, en les entretenant fréquemment des quatre fins dernières de l'homme. Cette tendance est bien présente chez René Cavaro de Kergorre.

4. Cet ouvrage, déposé aux Archives départementales de Loire-Atlantique (sous la cote 114J4/53), constitue la principale source de la présente étude, que l'on a complétée par divers documents permettant de restituer la vie et le rôle de René Cavaro de Kergorre au sein de sa communauté : extraits des registres de délibérations du général de paroisse, de la fabrique et de la communauté de ville du Croisic, ainsi que des registres paroissiaux et du fonds Freslon. Des recueils de sermons du XVIII^e siècle, enfin, ont servi de base de comparaison pour mettre en évidence les caractéristiques propres de la prédication du Père Cavaro.

5. Le recteur n'a cependant pas le monopole de ce discours, puisqu'il est secondé dans sa tâche par des ordres religieux : on trouve en effet de nombreuses traces de missions prêchées à Batz ou au Croisic, ainsi que de stations d'Avent ou de Carême prêchées la plupart du temps par des Capucins, ceux-ci étant installés sur place.

6. DELUMEAU, Jean, *Le Péché et la peur, la culpabilisation en Occident XIII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Fayard, 1983, p. 369.

Le discours sur la mort

La mort est omniprésente en France et plus particulièrement en Bretagne à la fin du XVIII^e siècle : cette dernière se distingue ainsi par une démographie chancelante et une population en baisse à partir des années 1770⁷. La fréquence des enterrements est plus importante encore au Croisic, dont la population, à forte proportion maritime, est largement exposée à la mort. Les causes en sont multiples : guerre franco-anglaise, noyades, mais surtout problèmes d'hygiène, de nourriture et d'eau potable, ou encore maladies endémiques ou épidémiques rencontrés dans les pays et escales visités⁸.

L'apogée du discours sur la mort se situe tout naturellement lors du sermon du mercredi des Cendres. Ce jour-là, toute la liturgie est organisée autour de ce thème : il s'agit de rappeler à l'homme sa condition mortelle, terrible conséquence du péché originel. René Cavaro de Kergorre n'échappe pas à la règle, qui affirme lors du prône de ce jour : « Ô homme, souviens toi que tu n'es que poussière et que tu retourneras en poussière. Ce sont les paroles que Dieu dit au 1^{er} homme après sa désobéissance ; et ce sont celles que l'Église adresse à chacun de nous dans la cérémonie de ce jour⁹. » D'autres périodes de l'année peuvent être tout aussi propices à l'instruction des fidèles sur le thème de la mort, comme l'illustre cet extrait du sermon prononcé par le Père Cavaro à l'occasion de la fin de l'année : « Nous courons jours et nuits au tombeau, sans que rien nous arrête, sans que rien puisse reculer le terme fixe de notre mort. La fin de cette année nous annonce celle de notre vie, dont la durée est si courte et incertaine¹⁰... » D'où, la nécessité de se préparer à cette mort imprévisible en travaillant tout au long de la vie pour le salut de l'âme, comme l'explique René Cavaro de Kergorre lors du prône « De la conversion de saint Paul » : « Marchons tandis que la lumière luit, crainte que les ténèbres ne nous surprennent, et que le Seigneur irrité de nos délais ne la change cette lumière en odeur de mort : agissons, travaillons, faisons tous nos efforts, assurons notre salut icy bas, et l'éternelle félicité sera notre récompense¹¹. »

La manière dont René Cavaro de Kergorre aborde le thème de la mort apparaît d'autant plus modérée que Le Croisic se situe dans une zone où la culture macabre est caractérisée par une personnification de la mort (*l'Ankou*¹²). On constate que la mort n'est le sujet que d'un peu plus de 3 % des cent dix-neuf sermons de René Cavaro de Kergorre, ce qui, finalement,

7. MINOIS, Georges, *op. cit.*, p. 457. Les années 1770-1790 marquent ainsi un net recul de la population bretonne qui passe alors de 2,3 à 2,2 millions.

8. PRIMOT, Karine, *Le port du Croisic 1700-1750*, Nantes, mémoire de maîtrise, 1991, p. 34-55.

9. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 89.

10. *Id.*, p. 660.

11. *Id.*, p. 38.

12. CROIX, Alain, *Cultures et religion en Bretagne aux 16^e et 17^e siècles*, Éditions Apogée/Presses universitaires de Rennes, 1995.

est bien peu. Cela tient sans doute en partie à l'époque, puisque, après l'apogée de la Réforme catholique, à la fin du XVII^e siècle, l'enthousiasme macabre est quelque peu retombé ; mais cette sobriété est probablement due aussi à la personnalité, aux opinions du personnage : il est possible que le Père Cavaro ait adhéré à un courant de pensée qui, au sein même de l'Église, recommande alors d'utiliser la peur de la mort et de la damnation avec le plus grand discernement, afin de ne pas traumatiser des fidèles trop sensibles¹³. Il faut rappeler également que les fidèles du Croisic pouvaient entendre un discours sur la mort à l'occasion des oraisons funèbres prononcées lors des enterrements, en plus de celui dispensé au prône dominical. De plus, il est possible que ce discours ait eu un impact sur les fidèles sans proportion aucune avec sa fréquence, pour la simple raison qu'on touche ici à une préoccupation essentielle de l'Homme, celle de son devenir à l'issue de la vie mortelle.

« **Justice et grâce de Dieu** ¹⁴ »

René Cavaro de Kergorre déclare lors du huitième dimanche après la Pentecôte :

« Qui ne voit que nous sommes tous comptables au seigneur ; que nous sommes tous ses fermiers et ses œconomes ? tout ce que nous possédons est à lui, Riches heritages, fonds de terres, gros revenus, tems, santé, talens, faculté du corps, et de l'esprit nous devons tout faire valoir : nous rendrons compte de tout ; n'avons nous rien à craindre sur l'usage que nous en avons fait ? si le Seigneur nous appelloit devant lui a ce moment, et vouloit entrer dans l'examen de notre administration, que de dissipation n'y trouveroit t-il pas¹⁵ ? »

Ce qu'évoque ici notre recteur, c'est le premier jugement, que chacun doit subir une fois passé le seuil de la mort : le jugement particulier. La description imagée de ce jugement, qu'il présente comme une sorte de reddition de comptes, rend d'autant plus concret le sentiment de crainte qu'il doit inspirer. Le même ton menaçant semble d'ailleurs de mise pour évoquer le Jugement Dernier, auquel le Père Cavaro consacre, conformément à l'usage, deux sermons entiers : celui du « XXIV^e Dimanche d'après la Pentecôte », et celui « du 1^{er} Dimanche de l'aveut ». Le discours du recteur du Croisic sur ce sujet semble à première vue tout à fait classique : il comporte l'évocation des phénomènes effrayants qui précéderont l'Apocalypse et l'apparition du juge. Le Père Cavaro se distingue toutefois par un surprenant aveu de l'utilisation par l'Église de tactiques de conversion, que l'on trouve dans le prône du premier dimanche de l'aveut :

13. FAVRE, Robert, *La Mort au siècle des lumières*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1971, p. 97.

14. CHEVALIER, Françoise, *Prêcher sous l'édit de Nantes, La prédication réformée au XVII^e siècle en France*, Genève, Labor et Fides, 1994, p. 96.

15. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 335.

« C'est pour nous Exciter plus Efficacement Que l'Église nous fait une si Effrayante peinture du grand jour du dernier jugement, dans l'Évangile Que nous lisons au chap. 21 de St Luc. Elle cherche a nous Effrayer par le formidable appareil de ce jour plein de terreur, afin de nous Engager a faire de Serieux Retour sur nous mêmes, et nous apprendre que, si nous ne profitons pas du 1er avènement du fils de Dieu qui est un avènement de douceur et de miséricorde nous craignons le second, ou il exercera toute la rigueur de sa justice¹⁶. »

Cet extrait est cependant isolé dans le discours de René Cavarro de Kergorre, qui reprend un ton plus classique pour décrire le visage redoutable que présente Dieu lors du jugement, qu'il soit général ou particulier. Notre recteur évoque alors à maintes reprises la puissance et surtout l'omniscience divine, comme dans cet extrait du prône du deuxième dimanche du Carême : « [...] La droiture et la bonne foi doivent faire votre caractère : que gagne t'on par la dissimulation et les artifices ? Vous pourriez tromper les hommes qui ne voyent pas le cœur ; mais vous ne tromperez pas dieu, qui en pénètre jusqu'au plus secret replis¹⁷. » Bien plus, l'Église enseignante continue d'affirmer au siècle des Lumières que Dieu exerce sa terrible vengeance contre les pécheurs impénitents : ce thème revient fréquemment chez le recteur du Croisic, qui, parle de « [...] la colère de Dieu si justement irrité contre vous, et contre les scandales qu'ont causé vos excès¹⁸ », et qui profère même cette menace significative : « Que personne n'use de violence à l'égard de son frère ; parce que le Seigneur en tireroit vengeance¹⁹. »

Notre recteur développe d'ailleurs également la fameuse doctrine du « petit nombre des élus », thème fondé sur Mathieu, 22, 14, et qui connaît à l'âge classique un retentissement particulier²⁰. Le Père Cavarro déclare par exemple à l'occasion du dimanche de la septuagésime : « C'est ainsi [...] que plusieurs qui seront venus les derniers occuperont les 1^{ères} places : car plusieurs sont appelez, et peu sont élus²¹. » Or, l'adhésion à la doctrine du petit nombre des élus est une des caractéristiques du mouvement janséniste, ce qui nous amène à poser la question de l'éventuelle appartenance de notre recteur à ce mouvement. Sur ce terrain, il convient d'être prudent, et de se garder de tirer des conclusions hâtives : si la prédication de René Cavarro de Kergorre sur le salut est assez effrayante pour l'auditoire, cela correspond à une tendance générale de l'Église enseignante du XVIII^e siècle²², et cela ne suffit donc pas à faire de lui un janséniste ni même un sympathisant.

16. *Id.*, p. 592.

17. *Id.*, p. 111.

18. *Id.*, p. 76.

19. *Id.*, p. 111.

20. MAYER, Jean-Marie, VAUCHEZ, Alain, VENARD, Marc (dir.), *Histoire du christianisme des origines jusqu'à nos jours*, Tome IX, *L'âge de raison 1620/30-1750*, Desclée, 1997, p. 992.

21. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 595.

22. RAYER, André, DERVILLE, André, SOLIGNAC, Aimé (dir.), *Dictionnaire de spiritualité, ascétique et mystique, doctrine et histoire*, Paris, Beauchesne, 1974, p. 136.

« *Les supplices de l'au-delà*²³ »

Le thème ultime du discours traumatisant, après la mort et les perspectives de salut, réside dans la description de ce qui attend les catholiques qui n'accéderont pas au paradis et qui sont, dans la pensée de l'époque, les plus nombreux. On remarque pourtant un silence du recteur du Croisic sur le thème de l'enfer, qui indique peut-être qu'il est sensible aux protestations qui s'élèvent au sein même du catholicisme contre l'utilisation systématique de la crainte de la damnation : cette critique s'adresse d'une part aux jansénistes, accusés de « désespérer » les fidèles, et d'autre part aux jésuites, car cela constitue un moyen contestable d'amener les gens à se « convertir²⁴ ».

Quoi qu'il en soit, le Père Cavaro semble reporter toute la « prédication infernale » sur le thème du purgatoire, qu'il aborde à l'occasion de la commémoration des fidèles trépassés, le 2 novembre, déclarant notamment : « Oüi, ces pauvres âmes souffrent dans le purgatoire deux sortes de peines qui sont excessives ; la peine du sang et la peine du dam²⁵. » Or, ces deux peines sont, selon une tradition héritée du Moyen Âge, celles dont souffrent les damnés en enfer²⁶ : cela illustre bien le processus d'« infernalisation²⁷ » du purgatoire – croyance consolante à sa création au XII^e siècle –, arrivé à son apogée au XVIII^e siècle. Bien plus, le recteur du Croisic n'hésite pas à faire parler les morts qui, dans une sorte de mise en scène macabre, s'adressent aux vivants depuis leurs « cachots tenebreux²⁸ », pour leur demander de l'aide. C'est ainsi qu'il déclare :

« Rendons nous sensibles a leurs cris lugubres et lamentables ; Ecoutons la plainte qu'elles nous adressent du fonds de leurs cachots tenebreux. Icy je sens mon cœur qui s'attendrit ; les votres seroient ils de glace ? o vous tous au moins qui etes nos amis, ayez pitié de nous, parce que la main du seigneur nous a frappez. Considérez notre douleur ; il n'en est point de pareille. Nous Eprouvons ce qu'on nous a dit cent fois tandis que nous vivions parmi vous, qu'il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant ; et le comble de notre malheur, c'est de l'éprouver, sans espoir de pouvoir nous En Retirer, que par votre secours : nous laisseriez vous toujours souffrir, lorsqu'il ne tient qu'a vous de mettre fin a nos miseres²⁹ ? »

Un tel discours peut surprendre, toutefois l'utilisation de semblables tactiques de choc n'est pas rare à l'époque moderne : il s'agit de faire admettre aux fidèles, par la considération des souffrances endurées par

23. DELUMEAU, Jean, *Le Pêché et la peur...*, op. cit., p. 416.

24. FAVRE, Robert, op. cit., p. 99.

25. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 557.

26. VOVELLE, Michel, *Mourir autrefois. Attitudes collectives devant la mort aux XVII^e et XVIII^e siècles*, éditions Gallimard/Julliard, 1974, p. 123.

27. DELUMEAU, Jean, *Le Pêché et la peur...*, op. cit., p. 427.

28. Le purgatoire est en effet à l'époque couramment décrit comme une prison, où les âmes sont captives. Cf. *ibid.*, p. 435.

29. Arch. dép. de Loire Atlantique, 114J4/53, p. 559-560.

leurs parents et amis, la nécessité de secourir les âmes des trépassés³⁰. Cette aide est d'autant plus précieuse que « ces âmes sont désarmées, ne pouvant plus rien faire pour leur propre salut³¹ », comme l'explique René Cavaro de Kergorre qui, aussitôt après avoir souligné cette impuissance à accélérer leur sortie du purgatoire, ajoute :

« Il ne leur reste qu'une seule et unique ressource, et cette ressource est entre nos mains; nous seuls pouvons les soulager; et nous le pouvons aisément; une larme que nous verserons sur leur affliction; un soupir que nous pousserons vers le ciel En leur faveur; une messe, une communion, une indulgence, une aumone, une prière, une Bonne œuvre; il n'en faut pas davantage pour Eteindre toutes les flammes du purgatoire, et en faire un lieu de rafraichissement³². »

Ce sont toutes les pratiques qui ont été progressivement définies et codifiées par l'Église comme susceptibles de soulager les âmes défuntes, qui sont décrites ici par le recteur du Croisic. Ce dernier n'oublie pas, cependant, de recommander à ses ouailles de se préoccuper aussi de leur propre sort, afin d'accéder directement au paradis grâce à une vie chrétienne sur terre :

« [...] Pensez a vous, tandis que vous vivez, et ne laissez point aux autres un soin qui vous interesse personnellement. Avancez des ce monde, votre purgatoire par une penitence exacte et proportionnée, afin que lorsqu'il plaira au Seigneur finir votre exil, vous puissiez sans retardement jouir de sa presence dans le Royaume qui vous est préparé pour l'Eternité³³. »

Cette note d'espoir ne doit quand même pas faire oublier que le purgatoire apparaît à l'époque comme le transit quasi-obligé pour la plupart des gens, du fait de la rareté des personnes aptes à accéder directement au paradis, c'est-à-dire exemptes de péché, pas même le plus minime³⁴.

Le discours de René Cavaro de Kergorre sur l'enfer et surtout sur le purgatoire n'est donc guère original. En effet, s'il n'aborde quasiment pas le thème des tourments infernaux, il en va de même pour bon nombre d'autres prêtres de paroisse, comme Yves-Michel Marchais³⁵. Quant au purgatoire, il l'évoque, selon une habitude courante, à l'occasion de la fête des fidèles trépassés le 2 novembre, tout comme le fait d'ailleurs le curé de La Chapelle-du-Genêt, dans son prône intitulé « Délivrance aux âmes captives ». L'un comme l'autre n'abordent donc ce lieu redoutable qu'une seule fois au cours de l'année liturgique, mais avec quelle verve! Il est très probable que les tactiques consistant à donner une profusion de détails

30. CROIX, Alain, ROUDAUT, Fañch, *Les Bretons, la mort et Dieu, de 1600 à nos jours*, Paris, Messidor/Temps actuel, 1984, p. 175-176.

31. VOVELLE, Michel, *op. cit.*, p. 127.

32. *Ibid.*, p. 559.

33. *Ibid.*, p. 560-561.

34. VOVELLE, Michel, *op. cit.*, p. 126.

35. LEBRUN, François, *Parole de Dieu et Révolution. Les sermons d'un curé angevin avant et pendant la guerre de Vendée 1757-1797*, Paris, Imago, 1988, p. 15.

effrayants, à dépeindre les proches de leurs ouailles dans d'atroces souffrances et les suppliant de les sauver, tactiques destinées à inciter les fidèles à la fois à se convertir pour échapper à cela, et à agir en faveur des âmes du purgatoire, ont un impact sur les fidèles, encore au XVIII^e siècle. C'est d'ailleurs ce qu'affirme Jean Delumeau : « Considérons l'extraordinaire succès des messes pour les défunts, et l'importance des legs testamentaires à cet effet [...] quelle raison sinon la peur du Purgatoire a motivé tous ces dons³⁶? »

...Compensée par des éléments rassurants

L'Église, après avoir traumatisé ses fidèles en les instruisant largement sur les vérités terribles de leur religion, se doit de les rassurer afin de ne pas les laisser dans un état de désespoir impropre à leur permettre de travailler à leur salut. Elle développe donc tout un discours sur les gestes et les personnages protecteurs qui aident les mortels dans leur recherche du salut, puis, progressivement, aussi dans leur vie terrestre. On trouve ainsi dans la prédication de René Cavaro de Kergorre de nombreuses traces d'une volonté de rassurer les fidèles du Croisic, tant par la parole que par l'action.

***Des protecteurs célestes*³⁷**

Dieu, s'il semble terrible au moment du Jugement, sait aussi se montrer bon, et protéger les hommes au lieu de les punir : « Si nos pechez nous accusent devant son trône, et nous otent la confiance d'en approcher, souvenons nous que c'est toujours un dieu, Bon, tendre, compatissant, et prêt a nous secourir dans nos faiblesses³⁸... » La protection divine semble même s'exercer au cours de la vie terrestre, comme l'explique le Père Cavaro dans un sermon destiné à être prononcé le quatorzième dimanche après la Pentecôte :

« Il doit vous suffire de scavoir que votre pere celeste ne peut ignorer votre necessaire, et que vous aimant au point qu'il vous aime, il est impossible qu'il vous voye souffrir sans vous assister. Occupez vous donc sur toutes choses du soin de meriter le ciel, et d'acquerir les vertus qui vous l'assurent ; Dieu de son coté se charge de vous donner tout le reste³⁹. »

C'est la notion de providence de Dieu que développe ici notre recteur, notion d'ailleurs développée par tous les penseurs chrétiens, qu'ils soient de confession catholique ou réformée : les prédicateurs rappellent aux fidèles, comme le fait le Père Cavaro, qu'ils peuvent être certains que Dieu pour-

36. DELUMEAU, Jean, *Le Pêché et la peur...*, op. cit., p. 547.

37. DELUMEAU, Jean, *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Fayard, 1983, p. 35.

38. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 242.

39. *Id.*, p. 441.

voira aux choses qui leur sont indispensables, car Il connaît leurs nécessités présentes et futures : ceux qui travaillent à leur salut n'ont donc aucune crainte à avoir pour la subsistance de leur vie matérielle⁴⁰.

Dans le discours de René Cavaro de Kergorre, à côté du dieu vengeur et terrible, existe aussi un dieu protecteur et miséricordieux. Mais lequel de ces deux aspects contradictoires est mis en avant ? Afin de le déterminer, il est utile de comptabiliser les allusions explicitement positives et négative tout au long du recueil de sermons. On obtient le tableau suivant :

Allusions à Dieu	Nombre	%
Image positive, du « père » protecteur et miséricordieux	13	59,1
Image négative, du Dieu vengeur et justicier	6	27,3
Opposition des deux aspects dans la même phrase ou le même extrait	3	13,6
Nombre total d'extraits de sermons répertoriés comme faisant expressément référence à Dieu	22	100

Il en ressort tout d'abord que la prédication sur le thème de Dieu représente 18,4 % de la prédication totale de notre recteur. Les allusions à Dieu sont, en outre, réparties de façon équilibrée tout au long de l'année liturgique. On constate ensuite que l'image positive de Dieu l'emporte largement, avec plus de 59 % des allusions relevées, contre environ 27 % pour l'aspect négatif.

On peut ensuite, pour plus de précision, relever de façon exhaustive, dans ces mêmes extraits, les mots appartenant au champ sémantique de la bonté, de la miséricorde et de l'amour d'une part, et à celui de la colère, de la punition et de la crainte d'autre part⁴¹, auquel cas on obtient le tableau suivant :

Champs sémantiques se rapportant à Dieu	Nombre	%
Bonté, miséricorde, aimer, sauver...	24	68,5
Colère, vengeance, punir...	11	31,5
Total	35	100

C'est bien à nouveau le côté positif qui domine très largement, puisqu'il représente environ 68,5 % des citations relevées. Il apparaît donc nettement que René Cavaro de Kergorre insiste beaucoup plus sur l'aspect bienfaiteur de Dieu. Cela correspond à une tendance de plus en plus répandue au XVIII^e siècle, qui est le fait d'une minorité de prêtres en accord d'ailleurs avec certains philosophes des Lumières⁴² : sur ce point au moins, René Cavaro de Kergorre semble sensible à ces idées nouvelles.

40. CHEVALIER, Françoise, *op. cit.*, p. 88-89.

41. Cette idée a été inspirée par Françoise Chevalier qui réalise aussi des tableaux à partir de champs sémantiques dans son ouvrage : *Prêcher sous l'Édit de Nantes...*

42. DELUMEAU, Jean, *Rassurer et protéger...*, *op. cit.*, p. 518-519.

Dieu peut donc être bon, et son principal bienfait est d'avoir envoyé son fils Jésus-Christ pour racheter le péché originel et permettre ainsi à l'humanité d'échapper à son juste courroux. René Cavaro aborde à plusieurs reprises ce sujet consolant, et notamment, bien-sûr, à l'occasion des grands mystères christologiques. Il explique ainsi lors de la fête Du saint nom de Jésus, qu'« Être sauveur en un mot, c'est être le médiateur, le rédempteur et le réparateur du monde perdu⁴³ ». Mais le recteur du Croisic nous représente aussi le Christ sans cesse occupé à veiller sur les hommes, à l'occasion du quatrième dimanche après l'Épiphanie :

« Si quelque fois j : x : paroit dormir, c'est pour nous metre à l'Epreuve : il veut nous faire sentir les besoins que nous avons de son secours et combien il importe de nous attacher a lui, et de le servir avec fidélité. Non, il ne dort pas veritablement, il veille sans cesse a notre salut⁴⁴. »

Le Christ est donc un précieux allié pour les hommes, mais il est également un appui appréciable du fait de sa grande puissance, que le Père Cavaro met en avant dans le prône du cinquième dimanche après l'Épiphanie :

« Il [saint Paul] relève dans cette Epitre, d'abord la grandeur de j : x : qui est l'image du pere, le mediateur et le reconciliateur des hommes, Le chef de l'Eglise qui repand dans tous ses membres l'action, le mouvement, l'esprit et la vie, il leur montre qu'il est le seul auteur du salut (Y), qu'il est infiniment au dessus de toutes les puissances celestes⁴⁵... »

Cette notion de puissance correspond au christocentrisme, héritage intellectuel de l'influence de Bérulle dans la spiritualité catholique française.

Notre recteur accorde également une place importante à la Sainte Vierge au sein de sa prédication. Il la présente ainsi, de façon tout à fait classique, comme une mère aimante et protectrice pour les hommes : « La protection toute puissante de la tres ste vierge a toujours été dans les Besoins pressans la grande ressource des fideles et leur confiance dans cette mere de misericorde n'a jamais ete frustrée⁴⁶. » Cette infailibilité du secours marial est due, selon le Père Cavaro, à sa gloire et à sa puissance : il évoque ainsi « le pouvoir qu'à la Ste Vierge auprès de son cher fils⁴⁷ ». En développant ce thème de la protection mariale, René Cavaro de Kergorre s'insère dans le discours religieux général de l'époque, qui attribue à la Vierge un rôle très important : selon Jean Delumeau « elle peut [...] agir sur les décisions prises au sommet, fléchir les courroux divins, changer le cours de l'Histoire en écartant les punitions iminentes ou déjà en cours d'exécution. Elle jouit du privilège d'être à la fois proche des hommes et proche de Dieu⁴⁸ ». Il

43. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 22.

44. *Id.*, p. 42-43.

45. *Id.*, p. 44.

46. *Id.*, p. 448.

47. *Id.*, p. 28.

48. DELUMEAU, Jean, *Rassurer et protéger, op. cit.*, p. 282.

semble toutefois qu'un lien privilégié unisse Marie à la communauté des fidèles du Croisic, d'une part parce qu'elle est la patronne de la paroisse sous le nom de Notre-Dame-de-Pitié, mais aussi, certainement, du fait de la situation géographique du Croisic. En effet, les saintes et surtout Marie tiennent une grande place dans la vie des communautés maritimes⁴⁹. Au Croisic, treize prônes lui sont entièrement consacrés, c'est-à-dire que la prédication sur Marie représente près de 11 % de l'ensemble des thèmes abordés, et 26 % des sermons centrés sur des personnages célestes, ce qui est considérable, même si cette grande place accordée à la Sainte Vierge ne fait pas de notre recteur une exception, puisque le culte marial est un thème classique de la Réforme post-tridentine.

Le Père Cavaro fait également allusion à d'autres protecteurs célestes : les saints, et les anges. Il affirme notamment le rôle protecteur de tous les saints le 1^{er} novembre, pour « la fête de tous les saints », mais recommande tout particulièrement d'avoir recours à quelques-uns d'entre eux : c'est le cas de sainte Anne – ce qui peut probablement s'expliquer, en plus de sa grande puissance en tant que mère de Marie, par le fait qu'elle jouisse d'une réputation bien établie dans tout l'Ouest français⁵⁰ –, ou encore de saint Joseph – à qui le Père Cavaro recommande de demander surtout « la grâce d'une bonne et heureuse mort⁵¹ », ce qui s'explique car il est devenu depuis le XVII^e siècle le « patron de la bonne mort », parce que se placer sous la protection d'un saint dont la mort a été si douce, avec Jésus et Marie à son chevet, permet de dissiper les terreurs des derniers instants⁵² -. En tout, le recteur du Croisic consacre aux saints vingt-sept sermons soit près de 43 % des sermons prononcés à l'occasion des mystères et fêtes. Cette grande place des saints dans sa prédication est toutefois assez banale, puisque beaucoup d'entre eux sont l'objet d'une fête d'obligation. De plus, on remarque que René Cavaro de Kergorre se conforme aux directives de l'Église post-tridentine, en attribuant un rôle protecteur aux saints seulement dans la perspective du salut et en tant qu'intermédiaires auprès de Dieu⁵³. Or, ce point de vue officiel est quelque peu différent de celui des fidèles qui ont tendance à attribuer à chaque saint un rôle propre, souvent relatif à la vie terrestre, et qui ont souvent recours à des saints marginaux dont la réputation est géographiquement limitée⁵⁴. Ce décalage entre la perception du rôle des saints par le clergé et par les fidèles peut être illustré au Croisic par la pratique, courante parmi les femmes, de prier dans une chapelle édifiée en l'honneur de saint Goustan (religieux bénédictin de

49. CABANTOUS, Alain, *Le Ciel dans la mer, christianisme et civilisation maritime XVI^e-XIX^e siècle*, Fayard, 1992, p. 150.

50. *Ibid.*, p. 144. L'auteur précise que l'origine de ce culte local tient aux visions du paysan Nicolazic à Auray entre 1623 et 1625. Sainte-Anne-d'Auray est devenue un lieu de pèlerinage important, où de nombreux miracles se sont produits au XVII^e siècle.

51. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 124.

52. DELUMEAU, Jean, *Rassurer et protéger...*, *op. cit.*, p. 346.

53. *Ibid.*, p. 193.

54. *Ibid.*, p. 218-219.

l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys ayant vécu au x^e siècle) pour le retour de leurs enfants ou époux partis en mer⁵⁵.

Quant aux anges, notre recteur les évoque tout naturellement à l'occasion de « la fete des saints anges gardiens », célébrée le 2 octobre, affirmant notamment que « nous avons tous en general, et chacun de nous en particulier un ange qui veille sur nous⁵⁶... » Il fait aussi plus particulièrement allusion à l'archange saint Michel, célébré deux fois au cours de l'année liturgique : pour la fête « De l'apparition de Saint Michel », qui commémore l'apparition de l'archange dans une caverne du mont Gargano en Italie, le 8 mai 492, et pour la fête de saint Michel, le 23 septembre. Là encore, le Père Cavaro est en conformité avec la doctrine officielle de l'Église, notamment lorsqu'il explique qu'il faut demander à saint Michel « qu'il nous obtienne une Bonne et Sainte mort, qui nous assure un jugement favorable, et qui nous couronne de la glorieuse immortalité⁵⁷! » : saint Michel est en effet considéré par l'Église comme le protecteur des agonisants et le conducteur des âmes en route vers le jugement de Dieu⁵⁸.

René Cavaro de Kergorre se situe donc dans la lignée de l'orthodoxie catholique quant au nombre des protecteurs et à leur rôle. Cette importance numérique est sans doute le pendant d'une forte demande des fidèles, avides d'être rassurés. D'ailleurs l'Église, en plus de ces êtres bienfaiteurs, propose toute une série de gestes censés protéger les humains.

Des gestes de protection

René Cavaro de Kergorre évoque dans ses sermons, mais aussi dans ses autres écrits, un nombre relativement important de gestes et d'actions protecteurs, auxquels les fidèles semblent être très favorables et attentifs.

On trouve bien évidemment des allusions aux processions dans les sermons de notre recteur, puisque le prêtre est tenu de les annoncer lors du prône dominical⁵⁹. Il aborde ainsi dans un de ses prênes la procession des Rogations, unanimement célébrée dans tout le royaume :

« Lundy, mardy et mercredy arrivent les Rogations ; et ces trois jours sont consacrez par l'Eglise a des prieres publiques accompagnées d'abstinences, et de processions, pour nous disposer a la fête de l'Ascension de notre seigneur au ciel, et pour demander a Dieu qu'il deigne benir les Biens de la terre, et pourvoir a tous nos Besoins⁶⁰. »

55. DES FORGES MAILLARD, Paul, *Œuvres nouvelles*, publiées avec notes, introduction et étude biographique par Arthur de la Borderie et René Kerviler, Nantes, 1888, p. 97-98.

56. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 494.

57. *Id.*, p. 492-493.

58. DELUMEAU, Jean, *Rassurer et protéger...*, *op. cit.*, p. 316-318.

59. DELUMEAU, Jean, COTTRET, Monique, *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, PUF, 1996, p. 297.

60. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 234.

Le rôle protecteur de la procession apparaît ici très clairement, en même temps que la base de son efficacité, qui réside dans le rassemblement des fidèles pour prier ensemble publiquement, ce qui donne plus de poids aux demandes auprès du Seigneur. D'ailleurs, parlant de la procession à la chapelle du crucifix pour la fête de saint Marc, le 25 avril, le Père Cavaro déclare : « Les fideles s'assemblant en commun pour prier recoivent toujours les effets de leur demande⁶¹. » Pour renforcer encore la puissance protectrice de la procession, elle ne doit être « ni une cohue ni une addition de solitudes⁶² ». D'où une volonté des autorités religieuses et civiles, de régler le tracé et l'ordre des processions : René Cavaro explique par exemple qu'il faut assister aux processions des Rogations « marchant avec beaucoup d'ordre, et de modestie, chacun dans son rang, les femmes séparées des hommes, tous apres le clergé⁶³ ». Au Croisic, on peut recenser dix processions annuelles ayant lieu régulièrement dans la paroisse, soit environ une procession toutes les cinq semaines en moyenne. En outre, des processions occasionnelles peuvent parfois avoir lieu, qui ne sont pas mentionnées dans le recueil de sermons étudié ici (notre recteur fait en revanche dans les registres paroissiaux la description d'une translation d'ossements à la chapelle Saint-Yves, l'ancien cimetière étant devenu insuffisant) : on peut donc supposer, étant donné le rythme relativement soutenu de ces rites de protection, que les fidèles croisicais du XVIII^e siècle ont un besoin fort d'être rassurés.

Un autre rite protecteur dont parle quelque peu René Cavaro dans ses sermons, et dont on trouve aussi des cas dans les registres paroissiaux qu'il tient, est celui de la bénédiction d'objets, religieux ou de la vie courante. Parmi les objets relatifs au culte catholique, on trouve bien sûr les fonts baptismaux, mais aussi les cloches. Ainsi le Père Cavaro évoque dans les registres paroissiaux la bénédiction de deux cloches, le 6 août 1767 :

« L'an de grace de Notre Seigneur Jésus-Christ sixieme aout mil sept cent soixante et sept, sous le pontificat de notre saint père le pape Clément Treize, vers les quatre heures de l'apres-midy, nous soussigné missire René Cavaro de K/gorre premier Recteur de cette paroisse avec la permission de monseigneur l'illustrissime et Révérendissime missire Pierre Mauclerc de la Muzanchère Evêque de Nantes, avons solennellement bénis deux cloches de cette Eglise [...]. La ceremonie faicte au Bas de l'Eglise sur un château dressé et avec tout l'appareil qui convient en présance des soussignans avec nous et les dits parains et maraines représentants⁶⁴. »

Cette description met en évidence l'importance de la cérémonie, qui s'apparente plus à un baptême qu'à une simple bénédiction : elle se déroule en public et en grandes pompes. La cloche, ainsi personnifiée, est perçue comme un objet sacré, ayant des vertus particulières⁶⁵. Les cloches doi-

61. *Id.*, p. 202.

62. DELUMEAU, Jean, *Rassurer et protéger...*, *op. cit.*, p. 120.

63. Arch. dép. de Loire Atlantique, 114J4/53, p. 236-237.

64. *Id.*, 1Mi ec 303 R14, B.M.S. 1754-1771, f° 15-16.

65. CORBIN, Alain, *Les Cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 95.

vent rythmer le temps, avertir les fidèles de venir à l'église, d'un décès dans la paroisse, mais elles sont aussi censées dissiper les orages et les tempêtes, et même chasser les démons qui sont dans l'air, ou encore inviter les anges à se joindre à la prière des fidèles⁶⁶. Certains autres objets sont aussi réputés être dotés d'une efficacité particulière, de sorte qu'ils détiennent, grâce à la bénédiction de l'Église, un pouvoir protecteur et/ou guérisseur : René Cavaro de Kergorre fait notamment allusion à la bénédiction du cierge pascal, du feu nouveau et de l'encens pendant la semaine sainte.

L'Église du XVIII^e siècle procède aussi à la bénédiction de choses profanes, et le cas le plus significatif que l'on trouve dans les sermons du Père Cavaro est celui des biens de la terre, à l'occasion des Rogations⁶⁷. En outre, bien qu'on n'en trouve nulle mention dans les écrits de René Cavaro, on peut supposer qu'il procède occasionnellement, dans le port du Croisic, à la bénédiction de navires. Il s'agit en effet d'une tradition ancienne et essentielle dans les sociétés littorales⁶⁸.

De plus, en dehors des rites protecteurs qu'elle pratique, l'Église de l'Ancien Régime recommande aux fidèles de pratiquer toute une série de gestes qui constituent autant d'« assurances pour l'au-delà⁶⁹ », et qu'ils n'hésitent pas à accumuler, pour plus de sûreté. Le Père Cavaro parle ainsi à plusieurs reprises dans ses sermons d'indulgences attachées à certaines dévotions ou œuvres pieuses, comme dans cet extrait du prône du dimanche de la Quinquagésime : « Il est encore temps, il faut profiter de l'indulgence des 40 heures, de l'exposition de la divine hostie sur les autels⁷⁰... » Il s'agit en fait d'années de purgatoire en moins, pour soi ou pour des âmes captives dans ce troisième lieu de l'au-delà. Or, malgré les contestations protestantes, l'Église de la Réforme catholique, maintenant comme dogme la croyance au purgatoire, se doit de conserver le réconfort des indulgences, véritables remises de peine dans l'au-delà. René Cavaro de Kergorre, dans le sermon de la fête du très Saint Sacrement, explique d'ailleurs que, selon une bulle d'institution du pape Urbain IV en 1262 :

« Nous accordons a tous ceux et celles qui, etant veritablement contrits et confessez, assisteront aux 1^{eres} vespres de la fete a matine, a la messe, et aux 2^{des} vespres, cent ans d'indulgences pour chaque offices ; et quarante pour chacune des petites heures : et par surabondance, cent jours pour chaque fois qu'on assistera dans les memes dispositions, a quelqu'un des offices, pendant le reste de l'octave⁷¹. »

66. DELUMEAU, Jean, *Rassurer et protéger...*, *op. cit.*, p. 82-83.

67. Arch. dép. de Loire Atlantique, 114J4/53, p. 234.

68. CABANTOUS, Alain, *op. cit.*, p. 131-133. Le silence de notre recteur sur de telles bénédictions peut paraître surprenant, car il semble peu probable qu'il n'ait pas eu l'occasion de bénir de nouveaux bateaux durant la période où il a été recteur du Croisic. Il s'explique peut-être, toutefois, par le fait qu'il ne consigne pas d'actes de bénédictions réalisées en dehors de l'église, ou du cadre des cérémonies religieuses, dans les registres paroissiaux.

69. CROIX, Alain, *Cultures et religion...*, *op. cit.*, p. 167.

70. Arch. dép. de Loire Atlantique, 114J4/53, p. 76.

71. *Id.*, p. 263-264.

On a ici l'occasion de se faire une idée du temps que s'imaginent devoir passer les catholiques du XVIII^e siècle au purgatoire, et dont résulte cette accumulation de jours de rémission que le recteur nous présente là : en un seul jour les fidèles du Croisic peuvent obtenir plusieurs centaines d'années d'indulgences !

Le recteur du Croisic évoque également deux objets qui sont en quelque sorte des instruments de dévotion à la Sainte Vierge. Il développe tout d'abord le thème du scapulaire lors de la fête de Notre-Dame du mont Carmel, le 16 juillet, fête qui lui est consacrée, et aborde ensuite le thème du Rosaire, le 1^{er} octobre à l'occasion de la fête de « La solennité du rosaire ». Il paraît reconnaître au Rosaire une efficacité certaine, en tant que moyen d'interpeller Marie, mais un extrait indique toutefois que son opinion est plutôt nuancée :

« Il y en a parmi nous qui se feroient un scrupule de manquer a un seul ave maria de leur chapelet, et qui ne s'en font aucun de le Reciter tout entier, sans attention, sans devotion corrigeons une certaine routine qui gâte et corrompt tout, et ne nous adressons desormais a la Ste vierge qu'avec un esprit rempli de ses perfections, et toujours dans l'idée que c'est a la mere de dieu que nous parlons. Alors elle Ecouterà nos vœux ⁷²... »

Le recteur du Croisic semble ici émettre quelques réserves quant au rôle du rosaire pour l'accession au salut : pour lui c'est plutôt un moyen de manifester sa dévotion, et non un objet magique qu'il suffit de réciter mécaniquement. Cette prise de position résulte assurément de la formation au séminaire, où a très certainement été inculquée au père Cavaro la nécessaire intériorisation individuelle de la piété. Quoi qu'il en soit, le scapulaire et le rosaire semblent de mise au Croisic comme ailleurs. En effet pour lutter contre l'appréhension grandissante de l'enfer provisoire, l'Église doit mettre en place beaucoup de parades, inventer quantité d'indulgences et mobiliser la sainte famille⁷³. Cette manière de comptabiliser, d'accumuler les aides pour accéder au salut, se maintient, malgré les critiques, pendant tout le Siècle des Lumières, et notre recteur ne manque pas de vanter ces différents secours dans sa pastorale, même s'il paraît à l'occasion prendre un peu de recul.

Le paradis

Il ne faut pas perdre de vue le fait que toutes ces pratiques destinées à contribuer au salut des fidèles, ont pour but final de les faire parvenir un jour au paradis. René Cavaro de Kergorre le décrit à l'occasion du quatrième dimanche après l'Épiphanie comme « l'éternité bienheureuse⁷⁴ » : l'aspect éternel des âmes qui s'y trouvent est en effet la caractéristique première du paradis, la seconde étant le caractère abstrait des joies paradi-

72. *Id.*, p. 509-510.

73. DELUMEAU, Jean, *Rassurer et protéger...*, *op. cit.*, p. 396.

74. Arch. dép. de Loire Atlantique, 114J4/53, p. 53.

siaques, comme on le voit dans cet extrait du discours de notre recteur : « [...] Douceurs inefables, douceurs pures, pleines rassasiantes, qui surpassent tout ce que l'esprit humain peut penser, ou sentir⁷⁵... » Et il se situe ici dans la norme des prédicateurs de son temps, puisque, comme l'explique Michel Vovelle, « n'attendons point prolives descriptions de ce qui, par définition, ne saurait se décrire⁷⁶ ». En fait, à l'image de cette phrase du Père Cavaro prononcée le premier jour de l'an : « pensons aux années éternelles qui ne seront plus sujettes ni aux revolutions des saisons, ni aux caprices du tems⁷⁷ », les délices paradisiaques se définissent essentiellement de manière négative : c'est la fin de toutes les misères de la vie terrestre⁷⁸.

On peut tout de même trouver un élément concret de bonheur concernant le paradis, qu'évoque le recteur du Croisic lors du sermon du premier jour de l'an : « Travaillons, agissons, faisons tous nos efforts pour nous en assurer la félicité, afin que [...] nous puissions tous et les ouailles et le pasteur, nous voir réunis ensemble dans le ciel, ou nous louerons et bénirons à jamais l'auteur et le consommateur de notre Etre⁷⁹. » Il s'agit, donc, de la perspective des retrouvailles avec les parents et amis, grand motif d'espoir pour les êtres humains, propice à la fois à les rassurer quant à leur propre mort, mais aussi à les consoler face au décès des êtres chers. Le Père Cavaro aborde également une autre source de bonheur céleste, à l'occasion de la fête de tous les Saints, le 1^{er} novembre : il s'agit de la vision et de la possession de Dieu, et c'est encore un thème courant de la prédication sur le paradis, qui s'accompagne d'ailleurs souvent de la vision du sauveur, de la Vierge et des Anges⁸⁰. Ce thème présente toutefois un certain aspect mystique, et de nouveau extrêmement abstrait, qui risque de le placer hors de portée des fidèles les plus humbles et les moins instruits. Selon Alain Croix, cette pauvreté du discours et de l'iconographie sur le paradis s'explique par le fait que les tourments de l'enfer, ou du purgatoire, sont des perspectives immédiates après la mort, alors que le paradis n'est qu'un espoir lointain, car qui peut prétendre y accéder directement ? On se contente donc pour le paradis d'une description générale, alors qu'on s'efforce de préciser au mieux en quoi consistent l'enfer et le purgatoire⁸¹.

La pastorale de René Cavaro de Kergorre comporte donc deux facettes : d'une part il développe un discours susceptible d'effrayer les fidèles, d'autre part il met en avant toute une série de moyens de protections, propres à rassurer ses ouailles. Mais lequel de ces deux aspects l'emporte ? Pour déterminer leur place respective dans la prédication du recteur du

75. *Id.*, p. 305-306.

76. VOVELLE, Michel, *op. cit.*, p. 122.

77. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 3-4.

78. CROIX, Alain, *Cultures et religion en Bretagne...*, *op. cit.*, p. 103.

79. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 3-4.

80. CROIX, Alain, *Cultures et religion en Bretagne...*, *op. cit.*, p. 103.

81. *Ibid.*, p. 102-103.

Croisic, il semble judicieux d'établir un tableau, à la manière de Jean Delumeau⁸², répertoriant tous les sermons du recueil.

Sermons	Nombre	%
Prônes à dominante culpabilisante ou inquiétante ou doloriste	37	31,09
Prônes à dominante sécurisante ou heureuse ou porteuse d'espoir	43	36,13
Prônes se partageant entre les deux dominantes	39	32,77
Total	119	100

C'est donc l'aspect sécurisant qui l'emporte, du moins en quantité, dans l'ensemble des prênes du Père Cavaro. L'écart entre les deux aspects demeure toutefois assez minime, et traduit plutôt un certain équilibre du discours, entre la volonté de provoquer chez les fidèles des terreurs salutaires, et la nécessité de les rassurer. Cela correspond aux résultats de Jean Delumeau, puisqu'il observe que le partage à peu près moitié moitié entre l'encouragement et la menace paraît assez bien caractériser la prédication habituelle des curés⁸³. François Lebrun constate plutôt un discours majoritairement « terroriste » du curé angevin Yves-Michel Marchais, et estime que celui-ci transmet une religion de la peur et de la douleur plutôt que de la joie, et que le moteur de la vie chrétienne semble être pour lui la crainte et non l'amour de Dieu. Cette différence avec René Cavaro de Kergorre, qui prêche pourtant à la même époque, s'explique peut-être tout simplement par le fait que François Lebrun n'a pu étudier principalement que des prênes destinés à être prononcés lors des grandes fêtes de l'année liturgique, alors que le recueil du recteur du Croisic comprend également tous les dimanches. Mais le caractère et les convictions personnelles de nos deux prêtres peuvent aussi constituer un élément d'explication.

Quoi qu'il en soit, le Père Cavaro semble transmettre un message évangélique équilibré, comportant une part de menaces et une autre de consolations, et qui correspond apparemment à la tendance générale de son époque. Il n'est donc probablement pas sensible outre mesure ni aux idées jansénistes très pessimistes, ni à celles des Lumières, visant le bonheur terrestre et rejetant toute crainte d'un Dieu soit contesté, soit présenté comme exclusivement bon.

Une morale rigoriste

Même si le Père Cavaro ne fait guère de grands développements sur des thèmes de morale, cela ne l'empêche pas de faire à ses ouailles quelques recommandations et reproches, qu'il est intéressant d'étudier afin de pouvoir définir le mode de vie préconisé par notre recteur aux paroissiens du Croisic.

82. DELUMEAU, Jean, *Le Pêché et la peur...*, op. cit., p. 54.

83. *Ibid.*, p. 542-543.

Les leçons données aux fidèles

René Cavaro de Kergorre décrit tout d'abord la conduite que doit avoir un bon chrétien, et il répète fréquemment ses recommandations sur ce thème tout au long de l'année ecclésiastique.

« Reformez vous ! », s'exclame le recteur du Croisic, avant de poursuivre, toujours dans le prône du premier dimanche après l'Épiphanie : « En prenant des sentiments tous nouveaux : n'en est il pas tems⁸⁴? » Et ce conseil est maintes fois répété, le Père Cavaro profitant de toutes les occasions pour aborder le thème de la conversion du mode de vie. En tout, notre recteur évoque cette question dans douze de ses sermons. Elle représente donc plus de 10 % de sa prédication totale, ce qui, sans être exceptionnel, est tout de même digne d'intérêt : cela peut éventuellement indiquer que le pasteur ressent la nécessité pour ses paroissiens de changer leur mode de vie, trop éloigné des préceptes de l'Église. Il faut tout de même préciser qu'au XVIII^e siècle la majorité des simples fidèles est toujours assujettie aux contraintes morales imposées par l'Église. On peut remarquer par ailleurs que les exhortations du Père Cavaro à se convertir à un mode de vie chrétien, se font plus insistantes à une période de l'année : celle du Carême, jusqu'à son apogée, le dimanche de Pâques. Sur les douze sermons axés sur le thème de la conversion, un tiers se situe dans ce temps du Carême, tandis que les autres sont éparpillés tout au long de l'année ecclésiastique. Cela correspond à une tendance générale de la prédication catholique à l'époque : en effet, une tendance moralisatrice s'impose tout naturellement dans les sermons de Carême, temps de pénitence orienté vers la confession et la communion pascale. René Cavaro de Kergorre développe donc tout un discours d'exhortation à mettre en pratique la parole divine, que l'on pourrait résumer par cette phrase prononcée lors du onzième dimanche après la Pentecôte : « Ce sont nos actions qui doivent faire notre Eloge sur la terre, si nous voulons en recevoir dans le ciel la recompense Eternelle⁸⁵. » C'est pourquoi il s'attache également à définir dans ses prênes la loi divine, qui « définit des vertus et des devoirs envers Dieu, envers soi-même et envers le prochain⁸⁶ ».

La prédication du recteur du Croisic sur ce thème étant dispersée tout au long de l'année, il est utile de relever tous les devoirs et les vertus auxquels il fait référence, et de les classer dans un tableau, afin d'en déterminer l'importance respective aux yeux de notre recteur. Les vertus ou devoirs similaires sont regroupés, ce qui donne le tableau suivant :

84. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 16-17.

85. *Id.*, p. 398.

86. MAYEUR, Jean-Marie, VAUCHEZ, Alain, VENARD, Marc, *op. cit.*, tome X, *Les défis de la modernité 1750-1840*, p. 389.

Devoirs et vertus du bon chrétien	Nombre d'allusions	%
Amour/charité	12	34,3
Humilité/mortification/pénitence	10	28,6
Pardon/miséricorde	2	5,7
Foi/confiance en Dieu	3	8,6
Pauvreté	3	8,6
Obéissance/devoirs réciproques des inférieurs et des supérieurs	5	14,3
Total	35	100

On constate que ce thème des grandes vertus chrétiennes est présent dans plus de 29 % de la prédication de René Cavaro de Kergorre, ce qui est considérable, et montre encore l'importance de la morale aux yeux de notre recteur. Quant aux vertus prêchées, il apparaît que l'amour arrive en tête, accompagné du devoir qui en découle, la charité. Le clergé catholique recommande d'ailleurs cette dernière, non seulement comme vertu théologique, mais aussi comme moyen de progrès spirituel⁸⁷, comme le montre cette phrase de René Cavaro de Kergorre : « [...] Les œuvres de miséricorde sont toujours agréables au seigneur, et nécessaires a tous les chretiens. Ce n'est que sur elles que porte, pour ainsi dire, le droit qu'ont les Elus d'entrer après leur mort en possession de l'heritage celeste⁸⁸. » En seconde position des vertus arrive l'humilité, accompagnée de la pénitence, qui sont naturellement abordées tout particulièrement en période de Carême, période de pénitence par excellence. Puis, vient l'exhortation à la miséricorde, qui est peu présente dans les sermons du Père Cavaro : il l'aborde principalement dans le prône du vingt et unième dimanche d'après la Pentecôte. Cette vertu, dont on trouve le modèle chez le Christ, est surtout recommandée comme un moyen d'accéder au salut éternel, ce qui est bien visible dans cette phrase du recteur du Croisic : « Mon pere celeste modelera sa conduite sur la votre⁸⁹. » La nécessité d'avoir la foi, dont doit découler une totale confiance en Dieu, est également soulignée par notre recteur, qui déclare dans son second sermon sur le dimanche de la Quasimodo : « Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu⁹⁰. » René Cavaro présente aussi la pauvreté comme une vertu, et celle-ci est de la même façon vantée par Yves-Michel Marchais qui y consacre même tout un sermon intitulé « Bienheureux les pauvres », dans lequel il explique que les pauvres n'ont guère le temps ni l'occasion de succomber à d'éventuelles tentations, donc de pécher⁹¹ : il s'agit là de l'argument traditionnel de l'Église enseignante pour exhorter les fidèles à la pauvreté. Enfin, René Cavaro de Kergorre parle

87. En effet, pour les catholiques les bonnes œuvres comptent pour le salut, ce qui n'est pas le cas des protestants : pour eux c'est la foi seule qui sauve l'homme.

88. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 413-414.

89. *Id.*, p. 526-529.

90. *Id.*, p. 185.

91. LEBRUN, François, *Parole de Dieu et Révolution...*, op. cit., p. 61-63.

de l'obéissance, par exemple lors du premier dimanche après l'Épiphanie : « Il [Jésus] a voulu seulement qu'on sçut qu'il rendoit a ses parens une exacte obeissance; pour nous en apprendre l'excellence et combien elle lui est agreable⁹². »

En réalité, la morale chrétienne va beaucoup plus loin, puisqu'elle englobe sous le commandement « Tu honoreras ton père et ta mère », l'ensemble des relations entre inférieurs et supérieurs, avec leurs devoirs réciproques⁹³, ce qui fait de l'Église un fervent défenseur de l'ordre social. Le Père Cavarò déclare ainsi lors du cinquième dimanche après l'Épiphanie qu'« on ne peut desobeir aux puissances legitimes en matière grave sans péché mortel⁹⁴ ». Cette exhortation à la soumission s'explique par l'idée de l'Église que chacun doit rester à la place que Dieu a choisie pour lui, et chaque condition sociale, chaque profession entraîne des obligations propres, qu'il faut connaître pour faire son salut⁹⁵. En outre, il ne faut pas oublier que le roi de France est « très chrétien », et « oint du seigneur », d'où un soutien réciproque entre l'Église et la monarchie en France. Cette connivence est bien visible dans le prône de la fête de saint Louis, le 25 août :

« N'oublions pas En ce jour qu'est la fete de notre auguste monarque d'unir nos vœux a ceux de l'Eglise, afin qu'il plaise au seigneur nous conserver un si Bon prince, lui accorder de longs jours, un Règne heureux, des armes toujours victorieuses; et qu'après avoir imité les vertus de son illustre ayeul, nous puissions tous ensemble Regner avec lui dans le ciel⁹⁶. »

Après avoir étudié les devoirs décrits par notre recteur, il convient maintenant de s'intéresser à ce que l'Église interdit : le péché.

René Cavarò déclare lors du premier dimanche après l'Épiphanie que « notre culte ne sauroit lui plaire [à Dieu]; si nous sommes souillés par le péché », et il ajoute : « Vous êtes dans l'erreur, ces passions encore si vives, cet amour propre si dominant, ces imperfections si grossières, ces chutes si frequentes font elles l'eloge de votre vertu? et ne voyez vous pas que vous deshonnorez par votre conduite le corps mystique de j : x : dont vous etes les membres⁹⁷? » On peut noter que dans ce passage le recteur du Croisic emploie la deuxième personne du pluriel, comme si l'horreur que lui inspirait le péché était telle qu'il ne pouvait se résoudre, dans ce domaine, à se placer au même niveau que ses ouailles. Les sermons de l'époque soulignent ainsi fréquemment la gravité du péché, injure la plus grave que l'on puisse commettre puisqu'elle est faite à Dieu que l'on traite avec mépris. En outre, s'il faut s'abstenir de pécher c'est aussi parce que,

92. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 19.

93. MAYEUR, Jean-Marie, VAUCHEZ, Alain, VENARD, Marc (dir.), *op. cit.*, tome X, *op. cit.*, p. 1000-1001.

94. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 39.

95. MAYEUR, Jean-Marie, VAUCHEZ, Alain, VENARD, Marc (dir.), *op. cit.*, tome X, *op. cit.*, p. 1005.

96. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 423-424.

97. *Id.*, p. 16-17.

comme l'explique le Père Cavarò, « c'est toujours a nos pechez que nous [devons] attribuer les malheurs qui nous arrivent⁹⁸ ». Toutes ces argumentations ont le même but : inspirer aux fidèles l'horreur du péché, afin qu'ils s'emploient constamment à le fuir.

Il convient maintenant de voir quels sont les péchés que le recteur du Croisic condamne plus particulièrement, et pour cela on peut, comme pour les vertus, établir un tableau répertoriant les vices cités par le Père Cavarò :

Péchés/vices	Nombre d'allusions	%
Impureté/intempérance	6	30
Avarice/amour de l'argent	2	10
Blasphème	2	10
Colère/violence/injures	3	15
Jalousie/envie	2	10
Médisance/calomnie	1	5
Ivrogerie	1	5
Ingratitude	1	5
Orgueil/ambition	2	10
Total	20	100

Il ressort de ce tableau que les péchés, dont le recteur du Croisic parle dans près de 17 % de sa prédication, sont un peu moins prêchés que les vertus par ce dernier. La différence n'est toutefois pas très importante, et autorise à affirmer à la suite de Françoise Chevalier – qui arrive à la même conclusion concernant les sermons protestants – que « ces deux ensembles, l'exemple de la vertu d'une part et la condamnation des vices d'autre part, s'équilibrent l'un et l'autre dans le discours pastoral⁹⁹ ». Il faut par ailleurs noter, concernant les vices réprimés par notre recteur, qu'à plusieurs occasions il se contente de dresser une liste de péchés, sans les détailler plus avant. Ce n'est toutefois pas le cas pour l'impureté, qui arrive largement en tête des défauts qu'il censure. En cela le Père Cavarò applique les directives exprimées dans le catéchisme du diocèse de Nantes, dans lequel on peut lire : « Il faut ici s'appliquer à donner une extrême horreur de l'impureté, et montrer que c'est le péché qu'il [Dieu] hait le plus et qu'il punit plus rigoureusement¹⁰⁰... » Cette tendance à condamner tout particulièrement le péché d'impureté n'est cependant pas propre au diocèse de Nantes, puisque le curé de La Chapelle-du-Genêt, en Anjou, y consacre un sermon entier, tandis qu'il traite collectivement de tous les autres péchés¹⁰¹. Le recteur du Croisic n'hésite donc pas à montrer, par des paroles virulentes, toute la gravité de ce vice :

98. *Id.*, p. 372.

99. *Id.*, p. 217.

100. GUEHENNEUC, Jean, « La transmission des connaissances religieuses et de la foi dans le diocèse de Nantes au XVIII^e et XIX^e siècles », *Mémoires de la société d'histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome XXVII (67), 1190, p. 155.

101. LEBRUN, François, *Parole de Dieu et Révolution...*, *op. cit.*, p. 69-72.

« Gardez vous bien d'être des fornicateurs [...]. Nulle passion plus tyrannique que celle de l'impureté, nul vice qui soit suivi de plus près de son châtiment, nul qui soit puni plus rigoureusement que cet infame péché. L'impureté Eteint presque la foi, abrutit la Raison, et porte a tous les excès¹⁰². »

Sur ce sujet, notre recteur est en parfaite conformité avec la doctrine de l'Église fondée sur la valeur de la chasteté et la supériorité du célibat consacré, le plaisir sexuel, intrinsèquement mauvais, n'étant tolérable qu'en vue de la procréation dans le mariage¹⁰³. Donc, la faute d'impureté est toujours grave, et cette conviction de l'Église enseignante est bien visible dans la prédication du Père Cavaro. Toutefois, ce n'est pas le seul péché qu'il condamne, les autres étant traités à peu près de façon égale, mais beaucoup moins fréquemment que celui-ci. Le recteur du Croisic semble donc donner à ses ouailles des recommandations tout à fait classiques, c'est-à-dire la conversion de leur mode de vie, pour se mettre à rejeter toute occasion de péché, et à pratiquer toutes les vertus chrétiennes. Cette morale, si elle peut paraître exigeante, n'est toutefois pas particulièrement sévère pour les catholiques de l'époque : ce qui l'est, en revanche, c'est l'idéal proposé par notre recteur à ses paroissiens.

Un idéal ascétique

René Cavaro de Kergorre insiste à de nombreuses occasions sur le comportement idéal qu'il faut adopter pour accéder au salut : il s'agit d'une vie d'ascèse, extrêmement austère. Notre recteur déclare ainsi lors de la fête de l'Épiphanie : « Surtout écartons nous avec soin de la voye qui conduit à herodes, c'est la voye du monde, elle nous engageroit bientôt dans nos 1^{ers} désordres¹⁰⁴. » Cette tendance à prôner un refus systématique du monde, car ce dernier est incompatible avec le salut, est répandue à l'époque au sein de l'Église enseignante¹⁰⁵. Un argument utilisé par le clergé pour inciter les fidèles à se détacher du monde, est le danger de céder aux nombreuses et non moins dangereuses tentations que l'on y trouve, et notamment, à celle de participer aux fêtes et aux divertissements. C'est cette dernière tentation que critique avec véhémence notre recteur lors du dimanche de la Septuagésime : « L'approche des jeunes prescrits, le carnaval, donnent ils droit a la dissolution, a la debauche¹⁰⁶? » Ces divertissements du carnaval semblent être un sujet qui lui tient particulièrement à cœur, car il y consacre un sermon entier ; c'est le seul sermon du recueil uniquement consacré à des reproches aux Croisicais sur leur moralité. On y trouve un développement virulent, mais non exceptionnel pour l'époque, puisque la pastorale, aux approches du carnaval, part fréquemment en

102. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 370.

103. LEBRUN, François, *Être chrétien en France sous l'Ancien Régime 1516-1790*, Paris, Seuil, 1996, p. 133.

104. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 15.

105. LEBRUN, François, *Parole de Dieu et Révolution...*, op. cit., p. 60-61 et 63-64.

106. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 55.

guerre contre les masques, les « bacchanales », et la « crapule¹⁰⁷ ». Le danger de succomber aux tentations est donc un argument fort des prédicateurs, et notamment du Père Cavaro, pour enseigner aux fidèles la doctrine du *contemptus mundi*, mais il est complété par une autre idée tout aussi importante pour les chrétiens : celle selon laquelle la terre n'est qu'un lieu de passage, où les fidèles ne doivent pas se considérer chez eux. René Cavaro de Kergorre l'explique par exemple dans le prône du troisième dimanche après Pâques : dans l'Épître, saint Pierre exhorte les fidèles à se regarder sur la terre comme des voyageurs et des étrangers¹⁰⁸. Mais le recteur du Croisic développe également un autre discours, que l'on trouve exprimé très clairement dans le prône de la fête de tous les saints :

« Nous naissons tous avec un desir ardent de la félicité ; c'est chez nous un sentiment que la nature nous a donné, En nous donnant la vie. De la ces soins infinis qu'on prend pour se faire en Etablissement solide, et fixer un bonheur chimerique après lequel nous courons. Hélas ! nous ne l'avons pas trouvé ce bonheur, nous ne le trouverons même jamais, tandis que les Biens de la terre en seront l'objet. Biens vuides, Biens bornés, Biens peu durables, et par là même incapables de nous satisfaire, et de nous Rendre heureux : mais voulons nous l'Etre véritablement¹⁰⁹ ? »

Il s'agit en fait du principal argument des moralistes au XVIII^e siècle, qui consiste à répéter que les plaisirs d'ici-bas sont incapables d'assouvir l'immense soif de bonheur des hommes. Cela constitue la réponse des apologistes du catholicisme aux attaques des philosophes du siècle des Lumières. Tenir ce discours permet en effet, en se plaçant sur le propre terrain des philosophes, d'établir l'utilité de la religion¹¹⁰, mais aussi de réaffirmer la spécificité de celle-ci : le bonheur est lié au salut, et non au monde, ce qui permet de légitimer la rupture fondamentale entre l'évangile et le monde proclamée par l'Église enseignante depuis des siècles. Ainsi, pour le Père Cavaro comme pour l'immense majorité des prédicateurs chrétiens au XVIII^e siècle, le bonheur dans ce monde et le bonheur dans l'autre sont radicalement opposés, ce dernier ne pouvant être obtenu que par une vie terrestre faite de pénitence, de mortification et de retraite¹¹¹ : cette conception oppose penseurs catholiques et penseurs des Lumières. Une des originalités du XVIII^e siècle est, en effet, cette découverte du droit au bonheur de l'existence. Or, si les élites acculturées sont principalement concernées par la diffusion de ces idées, le livre en étant le vecteur principal, les milieux populaires peuvent quand même être touchés, soit par l'écrit, soit par la transmission orale, qui joue un rôle non négligeable¹¹². Dès lors, il appa-

107. DELUMEAU, Jean, *Le Péché et la peur...*, *op. cit.*, p. 508.

108. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 214.

109. *Id.*, p. 549-550.

110. Donc, de prouver la vérité du catholicisme, car le critère des penseurs des Lumières, est que ce qui est utile est vrai. Cf. FERRONE, Vincenzo, ROCHE, Daniel (dir.), *op. cit.*, p. 233.

111. MAYER, Jean-Marie, VAUCHEZ, Alain, VENARD, Marc (dir.), *op. cit.*, t. X, *op. cit.*, p. 1032.

112. LOUPES, Philippe, *La Vie religieuse en France au XVIII^e siècle.*, Paris, SEDES, 1993, p. 215-218.

raît que même les membres les plus « modernes » de l'Église catholique – dont on peut imaginer que le recteur du Croisic, par certaines de ses idées du moins, fait partie-, sont en contradiction avec une fraction de plus en plus large de la population française, sensible à l'esprit du siècle des Lumières. Il ne faut tout de même pas oublier que le XVIII^e siècle est un siècle pluriel, dont l'aspect authentiquement chrétien est aussi vivace que celui des philosophes¹¹³ : René Cavaro de Kergorre ne s'adresse donc probablement pas, bien au contraire, à un public majoritairement hostile à son discours lorsqu'il monte en chaire, même si le mode de vie qu'il leur recommande est extrêmement difficile à suivre.

Le Père Cavaro expose en effet l'idée selon laquelle le monde, en plus d'être un lieu d'exil et de dangereuses tentations pour le chrétien, est aussi celui de ses souffrances, qui sont, selon lui, à la fois un instrument de rédemption, et le signe distinctif des Élus¹¹⁴. Cette idée, répandue parmi les prédicateurs catholiques mais aussi réformés de l'époque, conduit ainsi le Père Cavaro à déclarer :

« Reconnaissons le prix des souffrances, et combien elles nous sont avantageuses ; bien loin d'en murmurer ; acceptons les avec soumission ; benissons la main qui nous les Envoie ; elles dureront peu ; et dans le ciel, une félicité Eternelle en sera la recompense¹¹⁵. »

La pastorale chrétienne en général, et celle de René Cavaro de Kergorre en particulier, propose donc aux fidèles du XVIII^e siècle de mener une vie entièrement ascétique, et le but de cette rigoureuse ascèse est d'approcher le plus possible de la sainteté. Notre recteur recommande en effet sans cesse d'imiter les vertus des saints, voire Dieu lui-même, comme dans cet extrait du prône du dimanche entre Noël et l'Épiphanie : « Ce doit être l'unique occupation d'un chrétien qui veut répondre à sa vocation : nous devons être parfaits, comme notre père céleste est parfait¹¹⁶. » Le Père Cavaro n'est pas un cas isolé en se montrant aussi exigeant, puisque les recommandations qu'il développe ici ont une base scripturaire : c'est l'exhortation faite aux Hébreux, que d'autres curés mais aussi des pasteurs protestants proposent aux fidèles, « Rechercher la sanctification sans laquelle nul ne verra le Seigneur » (Heb. 12.14)¹¹⁷. On constate toutefois que tous les prêtres ne sont pas aussi exigeants que le recteur du Croisic. Yves-Michel Marchais, qui officie à peu près en même temps que notre recteur dans la paroisse angevine de La Chapelle-du-Genêt, est ainsi plus modéré, déclarant dans un sermon intitulé « Les peines et les souffrances de cette vie » qu'« [...] il n'est pas donné à tous, comme à une sainte Thérèse et à quelques âmes privilégiées, de ne désirer que les souffrances et toute espèce de tribulations. Ce ne sont là que des cas particuliers et non pas

113. *Ibid.*, p. 221.

114. *Ibid.*, p. 74.

115. *Ibid.*, p. 286-287.

116. *Ibid.*, p. 11.

117. CHEVALIER, Françoise, *op. cit.*, p. 159.

des lois¹¹⁸ ». On peut dès lors se demander à nouveau si René Cavaro de Kergorre – qui prône avec une grande rigueur un mode de vie fait d'ascèse et de mortifications, et semble tenir l'Église et le monde pour deux ennemis irréconciliables – n'est pas touché, dans le domaine de la morale au moins, par les idées jansénistes. On remarque ainsi que la pastorale de René Cavaro de Kergorre est empreinte d'un certain rigorisme moral, lequel est couramment associé au jansénisme. Les adeptes de cette doctrine soutiennent en effet que la miséricorde divine n'abolit pas l'exigence d'un juste châtiment du péché, qu'il faut rejeter toute forme de péché car Dieu en a horreur, ou encore proposent la conversion, tout en expliquant que la vie dans un monde qui ne favorise guère la piété entrave singulièrement la recherche de Dieu, tandis que la solitude y est plus propice¹¹⁹. Il apparaît donc que le discours des jansénistes et celui de René Cavaro de Kergorre sont assez proches sur un certain nombre de points appartenant au domaine de la morale. Notre recteur a pu être touché par le « second jansénisme¹²⁰ » qui suscite un large mouvement d'opinion à la fois dans le clergé et chez les fidèles¹²¹. Il convient toutefois de constater à nouveau que les similitudes entre le discours du recteur du Croisic et celui des jansénistes ne prouvent absolument pas son éventuelle adhésion à leurs idées. En effet, au XVIII^e siècle, les jansénistes et leurs adversaires sont très proches concernant les problèmes de morale, dans leur commune référence à Saint Augustin : tous sont enclins à un certain rigorisme, et affirment que le chrétien, à l'imitation de Jésus-Christ, doit veiller, prier, mortifier ses sens, se faire une violence continuelle, et vivre chaque jour le plus saintement possible¹²². Finalement, rien dans la pastorale de René Cavaro de Kergorre ne montre de manière évidente qu'il approuve certaines idées jansénistes : il semble plutôt se situer dans la tendance générale de son époque, qui consiste à prêcher une morale très sévère et, somme toute, assez inadaptée à l'évolution de toute une fraction de la société, soit par ignorance des nouveautés, soit au contraire par réaction contre celles-ci. Sur le plan de la morale, le recteur du Croisic ne paraît donc guère enclin à la modernité, et la même constatation s'impose apparemment concernant un autre aspect de sa pastorale, que nous allons étudier maintenant.

Une prédication héritée du concile de Trente (1545-1563)

Toute une partie de la prédication du Père Cavaro semble s'inscrire dans la continuité de la Réforme tridentine : elle est en effet issue de décrets doctrinaux ou disciplinaires pris pendant le concile de Trente, et rappelle un certain nombre de vérités fondamentales du catholicisme.

118. LEBRUN, François, *Parole de Dieu et Révolution...*, *op. cit.*, p. 59-60.

119. RAYER, André, DERVILLE, André, SOLIGNAC, Aimé (dir.), *op. cit.*, p. 137-143.

120. Celui du XVIII^e siècle, appelé aussi quiesnellisme.

121. DELUMEAU, Jean, COTTRET, Monique, *Le Catholicisme...*, *op. cit.*, p. 178.

122. LEBRUN, François, *Être chrétien en France...*, *op. cit.*, p. 134.

« *Ce qu'il faut croire, ce qu'il faut pratiquer* ¹²³ »

René Cavaro de Kergorre s'emploie inlassablement, tout au long de l'année liturgique, à enseigner aux fidèles l'ensemble de ce qu'il faut croire et pratiquer pour se dire non seulement chrétien face aux infidèles et aux libertins, mais catholique face aux protestants. Le contenu de cet enseignement, clairement défini par le concile de Trente, ne laisse désormais place ni au doute, ni au libre examen ¹²⁴.

Le recteur du Croisic annonce dans le prône du dimanche entre Noël et l'Épiphanie :

« Mystère de la trinité, incarnation du verbe, mort du redempteur, resurrection glorieuse, royaume tout spirituel, amour de la chasteté, precepte du pardon des injures, mortification des sens, conseil de la pauvreté volontaire : cette science étoit réservée aux chrétiens, et ne pouvoit être que le fruit de la naissance du sauveur des hommes ¹²⁵. »

Il s'attache ici principalement à expliciter les mystères christologiques, se montrant en cela conforme au recentrage théologique sur le Christ entrepris au siècle précédent ¹²⁶. Le Père Cavaro expose ainsi de façon parfaitement orthodoxe le Credo catholique, tel que l'a affirmé – ou réaffirmé – le concile de Trente, et qui débouche sur une conception très cohérente du mystère de l'Homme et de son salut : si le péché d'Adam, commis à l'initiative de Satan, a perdu l'humanité toute entière, Jésus-Christ est venu le racheter par son Incarnation et sa Passion. Chacun peut donc espérer éviter le péché et réaliser son salut par la grâce de Dieu et l'obéissance à ses commandements ¹²⁷ à condition d'appartenir à l'Église catholique. Mais avant d'étudier le discours de notre recteur sur ce thème, il convient de s'intéresser à un mystère qui semble lui tenir particulièrement à cœur : celui de la Sainte Trinité.

Le Père Cavaro explique longuement ce mystère dans le prône du même nom, utilisant un subtil jeu d'inclusions et de distinctions pour expliquer que Dieu et son Fils forment une même et unique essence divine. En outre, notre recteur affirme le dimanche de la Sainte Trinité :

« Voulons nous honorer le mystère de la tres Ste Trinité, comme nous le devons. D'abord il faut le croire, sans raisonner : plus il est incompréhensible ; moins notre foy doit chanceler ; qu'elle merveille que les choses de dieu soient au dessus de notre intelligence ? et seroit il un mystere, si nous pouvions le comprendre ¹²⁸ ? »

Cette insistance vigoureuse sur la nécessité de croire à ce mystère, même s'il est opposé à la raison et dépasse l'entendement humain, semble

123. CHEVALIER, Françoise, *op. cit.*, p. 79.

124. LEBRUN, François, *Être chrétien en France...*, *op. cit.*, p. 131.

125. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 8.

126. LOUPES, Philippe, *op. cit.*, p. 102.

127. LEBRUN, François, *Être chrétien en France...*, *op. cit.*, p. 153.

128. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 260-261.

quelque peu surprenante à une époque où les fidèles sont censés avoir parfaitement assimilé les vérités fondamentales de la religion. Cela n'est peut-être pas le cas en réalité, hypothèse que paraît d'ailleurs confirmer l'édition de 1781 du catéchisme diocésain de Nantes qui, insistant sur certaines recommandations, permet de penser qu'elles ne sont pas toujours respectées : or, il y est notamment recommandé de ne pas croire que la Ste Trinité [*sic*] « est une Ste comme Ste Magdeleine, Ste Anne, et les autres, ainsi que, par erreur, quelques-uns se le figurent », ou que l'on est en présence de trois dieux¹²⁹. Ceci peut expliquer l'insistance de René Cavaro de Kergorre sur ce thème.

On remarque également que le Père Cavaro souligne à plusieurs reprises dans ses sermons, l'excellence de la religion catholique, et ce, au moyen d'une comparaison avantageuse avec l'« Ancienne loi » des Hébreux. Le but de ces développements apparaît clairement dans cette affirmation de René Cavaro de Kergorre, destinée à être prononcée le dimanche de Pâques : « j : x : est donc ressuscité ; il est donc fils de Dieu et Dieu, comme son père ; son évangile est donc la seule règle des mœurs, son Église la seule voie du salut, et sa religion, la seule vraie qui puisse être sur la terre¹³⁰ » : il s'agit de persuader les fidèles du fait que l'Église catholique est la seule voie du salut, et qu'il est donc indispensable d'obéir à ses commandements. C'est une idée largement répandue au sein de l'Église enseignante d'autrefois, même si au XVIII^e siècle des écrivains français débattent devant un public de plus en plus nombreux et attentif de la possibilité du salut des païens¹³¹. La nation française reste tout de même en grande majorité attachée à la religion catholique, convaincue qu'elle est la seule dépositaire du salut. D'ailleurs, jusqu'en 1787 c'est un devoir pour tout Français de professer et de pratiquer la religion catholique, avant que Loménie de Brienne obtienne de Louis XVI un édit reconnaissant indirectement la liberté de conscience¹³². Quoi qu'il en soit, si pour les prédicateurs catholiques, et en particulier pour le Père Cavaro, l'Église est la seule voie du salut, y appartenir ne suffit cependant pas : encore faut-il se conformer à ses commandements. Notre recteur rappelle donc à de nombreuses reprises les obligations auxquelles les fidèles sont soumis.

René Cavaro consacre, tout d'abord, un sermon entier à exposer l'obligation pour les fidèles d'assister à la grand-messe de leur paroisse, déclarant notamment : « Tous les fidèles sans distinction sont obligés sous peine de péché mortel d'assister à leurs messes de paroisse, s'ils n'en sont legi-

129. DURAND, Yves, *Le Diocèse de Nantes*, coll. « Histoire des diocèses de France », Paris, Beauchesne, 1985, p. 164-165.

130. *Id.*, p. 165.

131. DELUMEAU, Jean, *Rassurer et protéger...*, *op. cit.*, p. 509.

132. Cet édit déclare les tribunaux compétents pour enregistrer les naissances et mariages de ceux qu'une objection de conscience empêche de recourir aux curés seuls compétents jusque-là. Cf. ROGIER, Ludovicus Jacobus, AUBERT, Roger, KNOWLES, David (dir.), *Nouvelle histoire de l'Église*, Paris, Seuil, 1968, p. 166.

timelement empechez¹³³. » L'assistance à la messe ainsi que le respect du repos sont en effet obligatoires chaque dimanche et fête d'obligation, et tout chrétien y est tenu dès qu'il a fait sa première communion : l'absence pendant trois dimanches consécutifs est un péché grave, passible d'excommunication, mais l'Église n'a guère besoin d'avoir recours à cette sentence, car le respect de cette obligation est quasi-unanime¹³⁴.

En sus de cette pratique hebdomadaire, les fidèles sont aussi soumis à d'autres obligations au cours de l'année liturgique, et notamment pendant les périodes de pénitence que constituent l'Avent et le Carême. Notre recteur accorde donc un sermon entier à chacune de ces périodes, pour en expliquer le sens : elles durent respectivement quatre semaines et quarante jours, et sont consacrées à la pénitence car elles précèdent les deux plus grandes fêtes de l'année liturgique, Noël et Pâques. Il convient donc d'assister aux stations assurées par des prédicateurs chaque semaine, de faire abstinence et de respecter l'interdiction de se marier, mais surtout, la principale marque de pénitence dont doivent faire montre les chrétiens pendant ces périodes reste le jeûne, auquel le recteur du Croisic exhorte ses paroissiens à s'astreindre dans son prône « Sur le jeûne » : « les quarante jours de j : x : dans le desert ne sont pas seulement un exemple pour tous les chrétiens ; c'est encore un précepte. Nul qui ne soit soumis à cette loi¹³⁵ », ou encore à l'occasion de la fête de Noël : « Ce jour il est jeune d'obligation pour nous disposer a la fete de Noël qui arrive le jour prochain¹³⁶. »

Enfin, le Père Cavaro s'attache à décrire les obligations des fidèles pendant la quinzaine de Pâques, dans un sermon qui leur est entièrement consacré, intitulé « De la confession et communion pascales » : il y explique que ces deux pratiques sont obligatoires depuis le concile de Latran IV de 1215, et que chaque fidèle y est soumis « sous peine d'être impie¹³⁷ ». Le recteur du Croisic évoque ensuite à nouveau la confession, à l'occasion du dimanche de la Quasimodo, insistant surtout sur la qualité de cette confession :

« Tous les Ans nous avons pretendu faire nos paques, et nous sommes toujours les mêmes, mêmes passions, mêmes habitudes ; mêmes inclinations, même negligence [...] ; toujours libres dans nos paroles, come dans nos actions ; toujours infidèles a nos bonnes Resolutions ; et jamais ce que nous devrions etre : consequamment tous les ans nous nous sommes donc trompez¹³⁸. »

Cela correspond à une tendance générale de la pastorale post-tridentine, qui consiste à critiquer le manque de repentir des catholiques qui, soumis à la règle de l'aveu annuel, y obéissent sans une véritable volonté de s'amender¹³⁹. Cette faute est d'autant plus grave qu'elle risque de

133. Arch. dép. de Loire Atlantique, 114J4/53, p. 192-195.

134. LEBRUN, François, *Être chrétien en France...*, op. cit., p. 144-145.

135. Arch. dép. de Loire Atlantique, 114J4/53, p. 105.

136. *Id.*, p. 635.

137. *Id.*, p. 157.

138. *Id.*, p. 180-181.

139. DELUMEAU, Jean, *Le Péché et la peur...*, op. cit., p. 530.

conduire à une communion sacrilège, compte tenu de l'obligation de la communion pascalle, que rappelle d'ailleurs le Père Cavaro dans son sermon du dimanche de la Quasimodo. L'insistance de notre recteur sur ce thème est tout à fait banale, puisque la communion pascalle, dont le caractère obligatoire a été rappelé lors du concile de Trente, est le signe essentiel de la fidélité à la religion catholique : elle est donc l'objet d'un contrôle rigoureux de l'autorité diocésaine et les curés se doivent de lui signaler les réfractaires, qui, en fait, sont rares, hormis dans les villes où ils se font plus nombreux à la fin de l'Ancien Régime¹⁴⁰.

Le recteur du Croisic rappelle donc à ses paroissiens les principales obligations auxquelles ils sont soumis, et qui ont été pour la plupart réaffirmées par le concile de Trente. Mais il s'inspire aussi des décisions de ce concile pour traiter d'autres sujets, plus polémiques.

Une pastorale résolument catholique

Certains aspects de la pastorale de René Cavaro de Kergorre apparaissent comme une affirmation virulente de la doctrine catholique, face aux critiques de divers hérétiques, mais surtout, par rapport aux thèses réformées.

Notre recteur semble ainsi accorder une grande importance à la pratique sacramentelle, et cette opinion découle de la définition que le concile de Trente a donné des sacrements¹⁴¹ : les théologiens catholiques insistent sur leur force et leur puissance. Pour eux, parce qu'il n'y a pas prédestination, mais plutôt acceptation ou refus par l'homme de la justification, celui-ci peut se perdre ou se sauver suivant l'usage qu'il fait de la grâce : les canaux par lesquels elle coule vers lui – les sacrements – deviennent alors essentiels. Cette théorie s'oppose à celle des réformés, pour qui le rite sacramentel, sans valeur propre ni efficacité objective, consiste simplement à nourrir la foi des fidèles, et à confirmer le salut de celui qui le reçoit¹⁴². Le recteur du Croisic s'inscrit donc dans la lignée directe du concile quand il évoque dans son prône du dimanche « dans l'octave du sacre », à propos du sacrement de l'Eucharistie, les « moyens de salut qui s'y rencontrent¹⁴³ ». Ce rôle essentiel que l'Église enseignante accorde aux sacrements, la conduit à insister sur la pratique sacramentelle : la réception des sept sacrements marquant les grandes étapes de la vie des chrétiens – baptême, confirmation, pénitence ou confession, eucharistie, extrême-onction, mariage, et ordre – est obligatoire¹⁴⁴, et on peut dès lors se demander pourquoi René Cavaro de Kergorre ne s'y intéresse guère dans

140. LOUPES, Philippe, *op. cit.*, p. 99.

141. Ceux-ci ont été longuement étudiés, dans les XIII^e, XIV^e, XVII^e et XXI^e sessions du concile. Cf. DELUMEAU, Jean, COTTRET, Monique, *Le Catholicisme...*, *op. cit.*, p. 58-59.

142. *Id.*, p. 58-59.

143. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 276.

144. LOUPES, Philippe, *op. cit.*, p. 97.

ses sermons. Une première explication réside peut-être dans le fait que les fidèles se conforment de façon quasi-unanime à cette obligation ; mais il est plus probable que notre recteur, ayant constaté, à l'instar de beaucoup d'autres prêtres de son temps, son impuissance face aux habitués d'âge adulte, préfère prévenir cela par une précoce éducation aux sacrements, lors du catéchisme. C'est d'ailleurs aussi ce que laisse penser le *Catéchisme du diocèse de Nantes*, où on trouve, dans l'« Abrégé de la foi » situé en appendice, un paragraphe énumérant et expliquant le rôle des sept sacrements¹⁴⁵.

Quant au Père Cavaro, c'est l'Eucharistie qui semble lui tenir le plus à cœur. Il aborde tout naturellement ce thème à l'occasion de la fête du saint sacrement, affirmant :

« Le Sauveur ne dit pas, prenez, et mangez ce pain ; mais prenez, et mangez, ceci est mon corps ; il n'y avoit donc plus d'autre substance dans ce que j : x : donnoit a manger a ses apotres, que la substance de son corps ; ce n'Etoit plus du pain ; il n'en restoit que les apparences ; et cette merveille que nous appellons transubstantiation, s'opere tous les jours par la vertu des paroles que les pretres prononcent a la ste messe ; l'Eglise depuis sa naissance ; n'a jamais eü d'autre sentiment touchant ce divin mystere ; toujours elle a crüe la présence réelle, et rejette avec horreur le sens figuré¹⁴⁶. »

Dans cet extrait, le recteur du Croisic défend la doctrine catholique de la transsubstantiation, et celle, qui lui est conjointe, de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Cette dernière a en effet fait l'objet de huit décrets, promulgués lors de la XVIII^e session du concile de Trente, tenue le 11 octobre 1551, et cela car sa nature est farouchement discutée entre catholiques et protestants, et même entre différents groupes de protestants. Cette grande place accordée par le concile de Trente aux problèmes concernant l'Eucharistie, joue probablement un rôle dans l'insistance du Père Cavaro sur ce thème, qu'il aborde une nouvelle fois dans le prône de l'octave du Très Saint Sacrement : là, il s'indigne du manque d'empressement des fidèles à venir communier, mais aussi de leur manque de respect envers le saint sacrement¹⁴⁷. Il est loin d'être le seul à cette époque à faire ce genre de reproches, l'insistance sur « l'indigne communion » n'étant pas forcément, dans l'esprit des prédicateurs, en contradiction avec l'appel en faveur de la « fréquente communion¹⁴⁸ ». Cet extrait permet en outre d'apporter une preuve supplémentaire à l'hypothèse selon laquelle René Cavaro de Kergorre n'adhère nullement aux théories jansénistes : ceux-ci, insistant avec force sur le grand respect dû aux sacrements, s'opposent en effet à la communion fréquente¹⁴⁹. Le recteur du Croisic, dans le prône de la fête du Saint Sacrement déjà cité plus haut, exhorte également ses paroissiens à

145. LEBRUN, François, *Être chrétien en France...*, op. cit., p. 133.

146. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 267.

147. *Id.*, p. 281-282.

148. DELUMEAU, Jean, *Le Pêché et la peur...*, op. cit., p. 531.

149. DELUMEAU, Jean, COTTRET, Monique, *Le Catholicisme...*, op. cit., p. 175.

venir adorer le saint sacrement, et à participer à la procession qui se déroule le jour de la fête du même nom. Il s'agit là encore d'une pratique controversée, puisque le point de vue luthérien, adopté par tous les protestants, est qu'« on ne doit pas adorer le Christ dans l'Eucharistie, ni l'honorer par des fêtes, ni le promener en procession, ni le porter aux malades¹⁵⁰ ». Or, le concile de Trente a clairement pris position sur ce point dans le chapitre V de la XVII^e session : les catholiques doivent rendre un culte au Saint Sacrement. Les sacrements ne sont toutefois pas le seul sujet de controverse auquel notre recteur s'intéresse : il développe en effet, par tout un aspect de sa pastorale, une présentation assez polémique des personnages célestes.

À l'occasion de la fête de tous les saints, le 1^{er} novembre, le recteur du Croisic affirme ainsi la nécessité de rendre un culte aux saints, et la raison de ce culte, c'est-à-dire leur rôle intercesseur¹⁵¹. Cette idée, maintes fois répétée au cours de l'année liturgique, correspond là encore à un thème traité par le concile de Trente, car il est l'objet d'un désaccord entre catholiques et protestants : Luther et ses disciples recommandent d'imiter les saints, mais non de les invoquer, le Christ étant le « seul médiateur » à l'exclusion de tout autre intercesseur¹⁵², tandis que les catholiques, face à ces critiques, maintiennent qu'il est recommandé aux fidèles de « recourir à leurs prières, à leur soutien et à leurs secours » pour obtenir des bienfaits par l'intermédiaire du Christ¹⁵³. Le Père Cavaro s'intéresse par ailleurs tout particulièrement, dans sa pastorale, à la Sainte Vierge. Il se lance ainsi, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, le huit décembre, dans un long développement sur Marie, déclarant notamment :

« De toutes les fetes que l'Eglise celebre en l'honneur de la Ste Vierge, il n'en est point qui lui soit plus glorieuse que celle de son immaculée conception; nulle aussi qui doive exciter davantage la devotion des fidèles. [...] C'est une verité qui, sans Etre de foi, ne peut cependant Etre contredit, ni revoquée en doute dans le christianisme, sans une temerité scandaleuse; parce que ce seroit aller, et contre la Raison qui nous persuade ce sentiment; et contre les Saints peres qui tous successivement la justifièrent; et contre l'Eglise universelle qui en autorise la pratique; et qui vers le commencement du XVII^e siècle; a crû devoir en ordonner une fete de precepte avec octave¹⁵⁴. »

Il exhorte ici ses paroissiens à rendre un culte à l'Immaculée Conception. Cette croyance, selon laquelle la vierge Marie a été conçue en étant préservée du péché originel, n'est pas, comme il le précise d'ailleurs avec raison, un dogme au XVIII^e siècle, puisqu'elle ne sera définie comme telle qu'en 1854 par le pape Pie IX. Cependant, elle remonte aux premiers temps de l'Église. C'est toutefois le culte de la Sainte Vierge en général que

150. *Id.*, p. 60.

151. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 547.

152. DELUMEAU, Jean, *Rassurer et protéger...*, *op. cit.*, p. 193.

153. *Id.*, p. 194-195.

154. Arch. dép. de Loire-Atlantique, 114J4/53, p. 595-597.

prône ici plus largement René Cavarro de Kergorre, car celui-ci a été, tout comme le culte des saints, sévèrement mis à mal par le protestantisme : pour les théologiens et les prédicateurs réformés, la Vierge n'est pas davantage que les saints une voie de salut avec le Christ. Le recteur du Croisic s'attache donc à défendre la nécessaire dévotion à la Sainte Vierge contre les attaques des protestants, dans son prône sur « *La solennité du Rosaire* », célébré le premier dimanche d'octobre. Il y déclare ainsi :

« [...] Il n'est point d'heretiques qui depuis ce tems [soit depuis la remise d'un rosaire à St Dominique par la Ste Vierge], ne se soit dechainez contre elle [la dévotion du rosaire] jusqu'à la traiter de devotion sterile, infructueuse, et dans la quelle, disent ils, par rapport a ce nombre de pater et d'ave [soit cent cinquante Ave Maria répartis en quinze séries de dix, chaque série étant précédée d'un Pater], il semble y avoir du charme, et du sortilège, comme si on pouvoit en admettre dans les pseumes de david parce qu'ils sont au nombre de cent cinquante¹⁵⁵. »

René Cavarro semble donc beaucoup s'inspirer, au moins pour toute une partie du discours qu'il développe, des décisions du concile de Trente et, plus largement, des prises de position des diverses autorités religieuses au cours des siècles précédents, et même des grandes tendances de la pastorale catholique qui se sont progressivement définies jusqu'au XVIII^e siècle, souvent en réponse aux critiques virulentes des protestants.

Il convient tout d'abord de souligner, au terme de cette étude, que le message évangélique transmis par le Père Cavarro à travers ses sermons présente un aspect équilibré entre la pastorale de la peur, et celle destinée à rassurer les fidèles, se situant ainsi dans la lignée classique du catholicisme post-tridentin. La vie terrestre est par ailleurs expressément dénigrée par notre recteur, qui semble vouloir obliger les paroissiens du Croisic à choisir entre Dieu et le monde, et leur imposer un mode de vie ascétique, plus approprié pour des moines que pour des laïcs. La poursuite de la Réforme catholique au XVIII^e siècle semble donc créer un fossé de plus en plus profond entre la société en pleine évolution, et une Église figée dans sa conception stable et hiérarchisée de cette société. René Cavarro de Kergorre paraît pourtant manifester une certaine attirance pour de nouveaux courants d'idées qui se développent dans ce second XVIII^e siècle au sein même du catholicisme, en réponse aux critiques des penseurs des Lumières : en effet, il fait expressément référence au bonheur, valeur des Lumières par excellence, expliquant que la religion est seule capable de le procurer aux hommes, dans l'au-delà, cela va de soi. Le quessnellisme, autre courant de pensée du XVIII^e siècle, ne semble en revanche pas avoir séduit notre recteur, et c'est d'ailleurs une des raisons du choix de cet homme comme recteur de la nouvelle paroisse du Croisic, en 1763. René Cavarro représente en réalité, du fait de son niveau d'instruction indéniablement élevé, de sa façon extrêmement consciencieuse de prendre en charge son

155. *Id.*, p. 506-507.

ministère, et de son dévouement total à cette paroisse du Croisic à laquelle il est visiblement très attaché, l'idéal du prêtre post-tridentin. Cela ne signifie pas, toutefois, qu'il soit représentatif du prêtre moyen de son temps. Il constitue en fait plutôt une exception, même si dans la seconde moitié du XVIII^e siècle le clergé catholique est globalement de bonne qualité en France. Le Père Cavaro a beau appartenir à l'élite des prêtres de son époque, il n'en reste pas moins, toutefois, un bon témoin de la pastorale catholique de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Son cas est également bien représentatif de l'attachement de la population bretonne à son clergé paroissial, attachement qui se manifeste notamment pendant la Révolution. Cela ne concerne toutefois pas René Cavaro de Kergorre, décédé le 5 novembre 1789 alors que les tourments du clergé français s'amorcent à peine, mais plutôt son successeur à partir de mai 1790 : Julien Crossay.

RESUME

Cette étude, menée essentiellement à partir d'un recueil de sermons, permet d'appréhender de quelle manière est transmis le message évangélique dans les dernières décennies de l'Ancien Régime en Bretagne. Le recteur du Croisic semble se situer dans la lignée « classique » du catholicisme post-tridentin, prêchant alternativement une « pastorale de la peur », ou un discours destiné à rassurer ses fidèles. Ce prêtre, visiblement très cultivé, paraît cependant manifester une certaine attirance pour les nouveaux courants de pensée qui se développent dans la seconde moitié du XVIII^e siècle au sein du catholicisme, en réponse aux idées des Lumières.

ABSTRACT

This study, based mainly on a collection of sermons, enables us to see how the evangelical message was delivered in Brittany, in the last decades of the Ancient Régime. The rector of Le Croisic appears to perpetuate a classical post-tridentine form of catholicism, preaching alternately a "pastoral of fear" and a message meant to comfort the parishioners. This obviously cultivated priest nevertheless shows an attraction for the new currents of thought, developing in the second half of the XVIIIth in the heart of catholicism itself, as an answer to the ideas of the Enlightenment.

